

Sujet : [INTERNET] Contribution enquête publique carrière Bessac

De : <administration@terredebancalie.fr>

Date : 08/08/2025 16:19

Pour : <pref-carrieres-bessac@tarn.gouv.fr>

Bonjour,

Au titre de la commune de Terre-De-Bancalié,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande d'extension de la carrière Bessac située sur la commune de Montredon-Labessonnié, il nous semble indispensable d'exiger de l'entreprise l'arrêt et le rapatriement dans l'enceinte de la carrière, du stockage des matériaux entre la D11 et la rivière du Dadou.

En effet, au regard du mouvement incessant des engins de chantier qui traversent cette départementale, la sécurité des usagers n'est pas assurée.

De même, ces mouvements d'engins génèrent un salissement extrême de cette voie, situation totalement anormale.

Depuis des années, les usagers font « remonter » en mairie ces difficultés qui ont fait l'objet de nombreuses discussions entre la mairie et l'entreprise sans réel effet.

Nous demandons qu'à l'avenir la propreté des voies soit respectée et que l'entreprise mette en œuvre tous les moyens nécessaires pour l'assurer.

Nous tenons également à souligner les nuisances générées par le nombre de camions qui fréquentent chaque jour la traverse du village de Lafenasse et qui ne respectent pas les règles en matière de bâchage ni de limitation de vitesse.

Face à tous ces éléments, l'entreprise doit être à l'écoute et participer aux efforts nécessaires pour compenser les nombreuses nuisances que ce type d'activité génère.

Bien à vous

Le maire de Terre-De-Bancalié

Jean-Luc CANTALOUBE

05.63.55.60.37

administration@terredebancalie.fr

